

Situation de Petroplus
Intervention de Jean-Louis Jegaden, Président du Groupe Communiste
Session du 16 octobre 2012

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Je souhaite intervenir, au nom du groupe communiste, avant la reprise de nos travaux ordinaires. La situation, extraordinaire, nous y oblige. Le tribunal de commerce vient, il y a quelques minutes, de prononcer la liquidation de l'entreprise Petroplus, basée à Petit Couronne en banlieue rouennaise, et laisse jusqu'au 5 novembre un délai pour trouver un hypothétique repreneur.

Cette décision du tribunal va s'appliquer à 470 salariés qui vont, de fait, subir le chômage. Sans compter les sous-traitants, et les entreprises de stockage comme la CIM, et le port du Havre : en tout, plusieurs milliers d'emplois sont touchés. C'est un coup dur pour notre département, c'est un coup dur pour le raffinage français et pour l'emploi dans notre Région. Il intervient une semaine après le coup de poignard porté à la sidérurgie avec l'arrêt du site de Florange. Ce sont deux secteurs d'avenir stratégiques pour l'indépendance économique de notre pays qui sont mis à mal.

L'entreprise Petroplus, gérée par ses salariés depuis près d'un an, est rentable. Nous demandons à François Hollande et au Gouvernement de prendre toute la mesure de l'urgence et d'agir en conséquence pour permettre la pérennisation de l'activité de raffinage sur le site de Petit-Couronne, en allant s'il le faut jusqu'à la réquisition du site et la nationalisation de l'entreprise.

Nous demandons l'adoption de la loi contre les licenciements boursiers, déposée par les élus communistes dans les deux assemblées. Compte tenu de la majorité de gauche, claire, large, dont nous disposons à l'Assemblée Nationale, et la majorité également au sénat, l'adoption de ce texte ne doit souffrir d'aucun obstacle.

Le Ministre du Redressement productif et le Premier Ministre ont annoncé l'étude, dans les trois mois à venir, d'un dispositif juridique permettant la reprise, par les salariés, de sites industriels abandonnés par les actionnaires. Au vu de l'urgence de la situation, nous demandons à ce que le Département intervienne auprès de l'exécutif national afin que le calendrier législatif soit bouleversé et que dès la semaine prochaine ces lois soient discutées.

Les salariés ont trop entendu que « l'Etat ne peut pas tout ». Il n'est pas possible de laisser les tribunaux de commerce arbitrer la politique industrielle de la France. C'est à la puissance publique d'en décider. Aujourd'hui avec la situation de Petroplus, il est temps de montrer l'action concrète d'un Gouvernement de gauche, au service de l'industrie française.